



Bulletin trimestriel
de l'asbl Lasne Nature
Banque : BE31 0012 3262 3355
Bureau de distribution : 1380 Lasne

Siège social et rédaction
12, rue du Mouton - B1380 Lasne
Tél. et fax : 02 633 27 64 internet : www.lasne-nature.be
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

Edito de fin d'année

La mobilité reste un problème pour bon nombre de Lasnois. Les remarques les plus couramment entendues sont « on roule trop vite sur nos voiries », « on n'avance pas dans le centre de Lasne », « la chaussée de Charleroi (RN5) est devenue infernale », et bien d'autres encore. Ces constats sont réels et nécessitent une prise de conscience de tous les usagers, mais aussi de nos autorités. Nous évoquerons quelques changements de comportement possibles, mais nous demandons instamment à nos dirigeants d'user de leur influence pour faire respecter le code de la route sur la commune et que, lorsque des travaux importants et de longue durée sont entrepris dans une commune voisine, des mesures soient prises pour minimiser l'impact pour les usagers venant de Lasne. L'exemple de l'accès à Braine l'Alleud est devenu emblématique : depuis la rénovation du site de la bataille de Waterloo, le passage par la route du Lion n'est plus autorisé alors qu'une voirie de contournement avait été prévue et promise. Et maintenant, avec les travaux entrepris au carrefour de Mont Saint-Jean, la pénibilité de l'accès à Braine l'Alleud et Waterloo, via la RN5, s'est encore aggravée !

La prise de conscience d'un monde avec Zéro déchets est arrivée à Lasne. Deux initiatives concrètes viennent de naître : Monique Dekkers et Viviane Vanlier Vivier viennent de créer le groupe ZeD Lasne (Zéro Déchets Lasne). Comme son nom l'indique, ce groupe vise à partager toutes les bonnes idées permettant de réduire au maximum les déchets en tous genres. Consulter <https://www.facebook.com/groups/485300648520192/> et le Gram vient d'ouvrir, en octobre, son premier Repair Café à Maransart. Nous vous donnerons quelques pistes pour vous aider à changer vos comportements générateurs de déchets.

La conférence que nous avons organisée sur l'Enjeu de la Biodiversité a « secoué » plus d'un participant. Nous en dirons un petit mot.

Willy Calleeuw

15 364 scientifiques de 184 pays ont lancé, mi-novembre, un nouvel appel solennel pour la préservation de notre planète. Ce cri d'alarme sera-t-il entendu ?

Passage de Cigognes blanches ce 14 novembre à proximité de notre réserve du Bois de l'Epine (photo Thierry Rolin)



Quelques réserves naturelles locales mises en lumière...

Rendez-vous pages 2 et 4.

Les perturbateurs endocriniens, une nouvelle menace invisible

Rendez-vous pages 6 et 7.

Une idée de cadeau...

La fin de l'année approche. Si vous avez l'intention d'offrir un cadeau, vous pourrez trouver une idée originale à la page 10 de ce bulletin.

Lasne Nature sur Facebook

Vous pouvez désormais nous rejoindre sur Facebook avec l'adresse « Lasne Nature ».

Nous sommes convaincus que ce nouveau canal de communication nous permettra d'atteindre un public nouveau, sans doute plus jeune et plus « connecté ». Pourquoi ne les verrions nous pas aussi un jour, bottés, sur le terrain ?





Entretien de nos Réserves naturelles : quoi ? - pourquoi ?

La question nous est souvent posée : *que faites-vous dans les réserves et pourquoi le faites-vous ?*

Rappelons d'abord les deux raisons d'être principales de nos réserves naturelles :

1. La préservation de la biodiversité d'un milieu sensible : il s'agit d'une zone humide d'intérêt biologique. Notre but est donc de favoriser l'existence et la présence de diverses espèces végétales ou animales sensibles et vulnérables.

2. La sensibilisation du public à la beauté et à la fragilité de ces zones naturelles.

En gardant toujours à l'esprit ces deux objectifs, nos actions consistent principalement dans :

- Le fauchage de la roselière (en hiver, un tiers de la surface chaque année) avec évacuation du produit de la fauche
Motif : éviter l'accumulation des matières organiques et le reboisement, et donc la disparition de la roselière et de toute la faune qui y trouve refuge
- L'entretien des chemins : fauchage des

abords, coupe de branches envahissantes et mise en place de rondins de bois sur l'assise

Motif : permettre aux visiteurs d'accéder le plus confortablement possible à différentes zones de la Réserve

À noter que pour éviter les dérangements de la faune et les dégâts à la flore, les visites ne sont autorisées qu'accompagnées d'un guide et sur rendez-vous, en nous contactant (voir page 11).



- Le nettoyage des mares et ruisseau : enlèvement des algues et autres matières végétales surabondantes

Motif : permettre à la lumière d'atteindre les organismes vivant dans l'eau et donc favoriser l'oxygénation de la mare (photosynthèse) et la décomposition des

matières végétales – éviter l'accumulation de matières en décomposition dans le fond de la mare, et donc son assèchement.

- La découpe d'arbres, d'arbustes ou de branches

Motif : éviter les accidents suite à des chutes d'arbres ou de branches – ralentir l'envahissement de la roselière ou des zones à carex – garder un équilibre entre les zones boisées et les zones ouvertes.

Rappelons que ces travaux ont lieu une fois par mois, un samedi entre 9 h et 13 h, selon l'agenda repris en page 11 de votre bulletin trimestriel préféré.

Chacun et chacune est invité à y participer, même occasionnellement ou seulement durant une heure ou deux.

Il y a toujours quelque chose à faire et les tâches sont adaptées à tous les âges (à partir de 12 ans) et à toutes les conditions physiques.

L'ambiance y est très conviviale et le cadre enchanteur.

Bienvenue donc aux amateurs de nature.

Thierry Rolin

Conférence « L'enjeu de la biodiversité »

Notre conférencier, Pierre Mathy, n'y a pas été par quatre chemins : la biodiversité est en danger et les mesures prises à ce jour sont loin d'être suffisantes !



Quand on s'investit dans la protection de la nature depuis longtemps, il y a de quoi être choqué par ce discours assez noir. N'y a-t-il aucun espoir ? Est-ce une raison pour arrêter ? Sûrement pas !

Le fil conducteur de notre conférencier se résume (très fortement) comme suit :

« L'Homme a vécu dans un premier temps en harmonie avec la Nature. On parle d'une doctrine panthéiste dans laquelle la nature est divinisée. L'évolution vers le christianisme a amené le concept d'anthropocentrisme, dans lequel l'Homme est supérieur à la Nature. Cette période marque le commencement de l'exploitation de la Nature par l'Homme et cette dépréciation s'est accentuée depuis un bon siècle. Vous connaissez la suite.

Les écosystèmes vont subir des perturbations irréversibles, aux conséquences inconnues. Ces perturbations sont presque toujours causées par l'Homme : destruction de la biocénose (association équilibrée animaux végétaux dans un même biotope), fragmentation des habitats,

altération des biotopes par les pollutions par le changement climatique, par la surexploitation des ressources...

Les causes actuelles sont, entre autres, liées au modèle économique capitaliste, au consumérisme de masse, à l'incapacité des Etats à maîtriser une crise planétaire, malgré un arsenal de droit national et international contraignant, mais non respecté.



AU SOMMAIRE

Edito de fin d'année	1	Incolores, inodores, insipides: les	
Une idée de cadeau...	1	Perturbateurs Endocriniens - une nouvelle	
Lasne Nature sur Facebook	1	menace invisible	6-7
Entretien de nos Réserves naturelles	2	Les sentiers de Lasne (22)	8
Conférence « L'enjeu de la biodiversité »	2	Notre promenade du 8 octobre	8
A petits pas vers la transition...	3	Regardons nos Batraciens	9
L'eau, source de vie à La Marache	4	Miel ou vinaigre	9
La réserve du ru Milhoux visitée par des familles	4	La boutique de Lasne Nature	10
OBJECTIF ZÉRO DÉCHET	5	Agenda, téléphones, fax, e-mail	11
Le GRAM vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !	5	Mots croisés	11
		La nature de décembre à février	12

Les conséquences sont une disparition accélérée d'espèces et une dégradation des services rendus par les écosystèmes. Il y aurait nécessité d'une nouvelle relation Homme-Nature où le concept de biodiversité pourrait aider à fonder cette nouvelle relation. »

Si le constat établi par le conférencier est pessimiste, les réactions du public ont montré quant à elles, que les nombreuses initiatives qui voient le jour un peu partout, individuelles ou collectives, peuvent engendrer une prise de conscience commune pour un monde meilleur.

Nous avons apprécié le propos qui a suscité la réflexion et le débat.

CLW



A petits pas vers la transition... « Demain » devient « possible » tout près de chez nous !

Dans le sillage du film « **DEMAIN** », on voit naître partout des initiatives locales pour construire le changement et montrer que la transition écologique est tout à fait « **POSSIBLE** ».

Au cours des mois de septembre et octobre 2017, de nombreuses communes ont célébré la « fête des possibles ». Elles ont organisé des rencontres afin de promouvoir une économie plus juste et plus respectueuse de la nature et de l'environnement.

La « Fête des possibles » à Genappe.

Le samedi 23 septembre, sous le chaud soleil d'une belle fin d'été, une vingtaine d'associations s'étaient donné rendez-vous au centre de Genappe pour présenter leurs « **initiatives positives** »¹.

En voici quelques exemples :

S.E.L. : pour « **Système d'Echange Local** ».

C'est un réseau dont les membres échangent entre eux des services et du savoir-faire. On se prête des objets, on échange les produits du jardin, on apporte son aide quand un coup de pouce est nécessaire... Les prestations sont mesurées dans une autre unité que l'argent : le « bon'heure », quelle que soit la nature du service rendu. Chacun propose les activités pour lesquelles il a des connaissances ou des aptitudes : couture, jardinage, bricolage, leçons de math ou de guitare, informatique... la variété est grande. Ceux qui ont besoin d'un coup de main les contactent pour être dépannés. Ce sont des échanges gratuits mais équilibrés puisque le prestataire pourra à son tour utiliser ses « bon'heures » pour être aidé au sein du groupe ! Le SEL existe depuis 1997 à Villers-la-Ville et s'étend désormais sur une dizaine de communes. On observe qu'une telle initiative encourage la solidarité au niveau local et permet de resserrer le tissu social ainsi que les liens de proximité.
<http://selcoupdepouce.be>

Enercoop : coopérative de développement des énergies renouvelables.

Son objectif est de développer une économie locale par des investissements dans des projets d'énergies renouvelables : éolien, biomasse, solaire, hydraulique... Comme les autres coopératives regroupées au sein de la fédération « Rescoop » en Wallonie, elle encourage les citoyens à s'impliquer dans la transition énergétique et leur permet



d'en recueillir directement les avantages, puisqu'ils percevront des dividendes sur leur investissement. Grâce à ce système, ils verront que le passage aux énergies renouvelables est bon, non seulement pour l'environnement, mais aussi pour leur portefeuille. Peut-être cette perspective

permettra-t-elle de vaincre les oppositions locales, de type NIMBY, trop souvent suscitées par un manque de vision globale.
<http://rescoop-wallonie.be/>

Genappe Zéro-déchets

Ce mouvement est aidé et soutenu par la commune. Son but est de réduire autant que possible la quantité de déchets émis par les particuliers et les collectivités communales. Le lancement d'un « défi-familles », d'un « défi-collectivités », la création d'un groupe facebook, un groupe d'échange d'informations, d'idées, de bonnes pratiques... incitent tous les citoyens à conjuguer leurs efforts pour limiter les quantités de déchets envoyés à l'incinérateur !

« *Qui dit réduction des déchets dit changements des comportements, engagement, responsabilisation, diminution du gaspillage, consommation locale, encouragement des circuits courts...* »
www.genappe.ecolo.be/?Genappe-Zero-Dechet

La Ruche qui dit oui

Créée en France, l'association est un réseau d'achat direct aux producteurs locaux. Elle fournit aux consommateurs des produits fermiers provenant des agriculteurs de la région. Une antenne est ouverte à Genappe, qui distribue les produits commandés en ligne et organise la rencontre avec les producteurs. Les clients connaissent l'origine et le mode de production de leurs produits, les agriculteurs et artisans sont rémunérés à un juste prix et le système soutient une agriculture respectueuse de l'environnement et de la biodiversité.
<https://laruchequiditoui.fr>



Environnement-Dyle

Cette association de Genappe a pour objectif de sensibiliser aux changements climatiques, à la nécessaire transition énergétique et à la perte de biodiversité. Tout comme Lasne Nature, elle est active au niveau local, entretient une réserve naturelle, intervient dans le cadre d'enquêtes publiques, mène des actions en faveur des sentiers et chemins...

Les maîtres composteurs de Genappe

Pour la fête des possibles, ils avaient organisé un atelier d'initiation au compostage. On pouvait y recueillir de précieux conseils sur le choix des techniques de compostage, les mélanges à respecter, les bons gestes pour réduire la poubelle ménagère et nourrir le sol.

Le cercle apicole

Les apiculteurs de la région sont regroupés au sein d'APIVAL, cercle qui a pour but « la formation, l'entraide et la défense des apiculteurs ». En ces périodes difficiles pour les abeilles, il est bien utile de trouver auprès d'une association locale compétente les

informations nécessaires, le prêt de matériel, les conseils pratiques pour la sauvegarde des abeilles...

Ce ne sont que des exemples car il nous est impossible de parler ici de tous les stands que nous avons rencontrés.

Et pourquoi pas un « Lasne en transition » ?

De tels mouvements commencent à voir le jour un peu partout² et plusieurs sont actifs tout près de chez nous !

Saluons par exemple la création d'un « **Repair'café** » à Maransart !

C'est un beau projet destiné à lutter contre la surconsommation et le gaspillage, en permettant la réparation de vêtements, meubles, jouets, vélos, appareils ménagers...³

Une première réunion s'est tenue avec succès le samedi 21 octobre, dans une ambiance festive et conviviale. Elle accueillait une douzaine de bricoleurs bénévoles



dont la compétence a fait le bonheur des propriétaires de matériel défectueux !

D'autres initiatives locales méritent encore d'être citées :

- le **Groupe d'Achats Communs** (GAC) qui offre la possibilité au consommateur de se fournir en produits de qualité directement auprès de producteurs et transformateurs locaux⁴ ;
- la **Donnerie en ligne**, qui organise les échanges gratuits de biens entre les citoyens ;
- Le Groupe Zéro Déchets de Lasne : « **ZeDLasne** » tout récemment créé ;
- le **SEL** de Waterloo et le **SELERi** à Rixensart, La Hulpe et Lasne, qui resserrent les liens de proximité et aident à relocaliser l'économie ;
- les **potagers collectifs**...

N'hésitez pas à nous signaler des projets que nous ne connaissons pas encore et qui s'inscrivent dans cette démarche de la « Transition ». Regroupées au sein du **Réseau de Consommateurs Responsables**⁵, toutes ces initiatives locales sont la preuve que les citoyens ont la volonté de préparer un autre modèle de société. Bravo à celles et ceux qui s'engagent dans la voie du renouveau !

Denise Morissens

¹ Organisé par GENAPPE en TRANSITION : www.genappeentransition.be

² <http://www.mondequibouge.be>

³ <http://www.repairtogether.be>

⁴ www.asblrcr.be/gac

⁵ www.asblrcr.be



L' eau, source de vie à La Marache

L'eau est omniprésente au Refuge Naturel de La Marache à Ohain. Outre le bucolique Smohain qui serpente au creux de la réserve, au moins trois sources jaillissent sur ce petit lopin de verdure. Mais tout d'abord, d'où proviennent ces sources ?

Il y a environ 60 millions d'années, notre Brabant wallon était recouvert par une mer qui a déposé, en quelques millions d'années, d'abord une grosse couche d'argile suivie ensuite d'une épaisse couche de sable jaune et enfin, plus près de nous dans le temps, c'est-à-dire il y a quelques millénaires, les tempêtes venteuses du Nord ont apporté les sédiments fins du limon, si précieux en agriculture.

Lors des périodes pluvieuses, l'eau de pluie va percoler au travers du limon des champs et des prairies avoisinantes puis s'infiltrer rapidement au travers de la couche de sable et venir s'accumuler dans la nappe phréatique au niveau de la couche imperméable d'argile. L'eau, cherchant alors un passage, va resurgir au point de source.

Dans le Refuge naturel, une première source très active, alimente en continu les deux mares dont le trop-plein se déverse dans le ruisseau du Smohain qui borde la réserve. Une deuxième source prend naissance sous l'étable, s'écoule dans des drains ouverts (petits fossés) avant de se déverser dans une troisième source qui, elle, s'échappe du sol dans un terrain voisin et s'en va rejoindre le Smohain. Dans ces fossés, on peut y observer le cresson de fontaine qui apprécie particulièrement les eaux fraîches des sources.

Toute cette eau à foison permet en outre le développement de plantes dites hygrophiles et inféodées aux milieux humides.

Dans la strate arborée, on peut observer les emblématiques saules têtards qui ceignent une partie du refuge ainsi que les aulnes glutineux plus présents, quant à eux, dans la partie boisée. Parmi les plantes herbacées, le

promeneur pourra découvrir au printemps les feuilles imposantes du grand pétasite (photo 1) et en été, l'odorante reine des prés (photo 2), la blanche-rosée valériane officinale (photo 3), l'angélique sylvestre (photo 4), le cirse maraîcher (photo 5) ou encore la splendide salicaire d'Europe (voir encadré). Quant aux animaux, les canards colvert viennent souvent barboter dans les mares de même que les crapauds, grenouilles vertes et rousses, divers tritons et libellules. Surpris dans sa quiétude par le passage d'un promeneur, le martin-pêcheur ou la bergeronnette des ruisseaux s'envolent rapidement entre les deux rives du Smohain.

Focus espèces : Salicaire d'Europe

La salicaire d'Europe (photo 6) est une plante des milieux humides commune en Wallonie et également bien présente dans le bassin Dyle-Gette. Ses longs épis floraux rose-violacés ne passent pas inaperçus et attirent une myriade d'insectes pollinisateurs. Sa taille à maturité est de 1,5 mètre mais, selon les endroits et la richesse du sol, elle peut atteindre les 2 mètres. On peut la rencontrer sur tout type de sol à condition que ce dernier soit hydromorphe ; elle poussera donc plus volontiers en prairies humides et en marais ou le long des étangs, mares et autres berges de cours d'eau. Pensez à elle si vous souhaitez végétaliser les bords de votre plan d'eau ou les abords du ruisseau qui traverse votre propriété.



Photo 6



Photo 1



Photo 5



Photo 2



Photo 3



Photo 4

Le saviez-vous ?

Alors que cette belle demoiselle égaye nos paysages humides avec ses taches de couleurs, en Amérique du Nord, en Afrique du Sud, en Australie ou encore en Nouvelle-Zélande, la garce se comporte comme la balsamine de l'Himalaya chez nous. Privé de ses compétiteurs naturels, elle se répand largement dans les milieux humides de ces régions et menace gravement l'espèce locale de salicaire (salicaire ailée), au point d'être considérée comme une des principales espèces végétales exotiques envahissantes.

Le Refuge Naturel modèle de la Marache est situé à proximité du n° 51 le long de la Route de la Marache sur la commune de Lasne. Il est parcouru par un sentier didactique accessible pour les personnes à mobilité réduite. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le descriptif de ce refuge naturel et des autres réserves naturelles brabançonnaises sur le site internet de la Régionale Natagora Brabant wallon.

Vous pouvez également prendre directement contact avec le conservateur de cette réserve (et l'auteur de cet article) : Noël De Keyzer (dekeyzer.meno@gmail.com ou au 0475 74 53 49).

Au plaisir de vous y rencontrer.

Noël Dekeyzer

Publié le vendredi 16 juin 2017

La réserve du ru Milhoux visitée par des familles

Lors du rallye pedestre organisé par le PCDN de Lasne, le 17 septembre passé, la réserve du ru Milhoux fut mise à l'honneur. C'était, en effet, l'occasion pour les participants au rallye de découvrir cet écrin de nature. Lasne Nature est ravie d'avoir pu recevoir ce public constitué de nombreux enfants accompagnés de leurs parents.





OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

Et si on se désencombrait ? Écoconso vous emmène, à petits pas, vers un défi : Objectif zéro déchet, sa campagne 2017.

On est des champions du tri sélectif, c'est vrai. Mais ça ne règle pas le problème : on produit toujours 500 kilos de déchets par personne par an. C'est le reflet de notre consommation : tout ce qu'on achète est voué à devenir un déchet. Exemples et rencontres à l'appui, on va voir qu'il est possible de faire autrement.

Un an de déchets dans un bocal

Combien de poubelles sortez-vous par semaine ? Par mois ?

Béa Johnson ou Jérémie Pichon, eux,



ont fait tenir leurs déchets annuels... dans un bocal. Sont-ils des ermites ? Des extrémistes ? Pas du tout. Ils sont simplement parvenus à réduire de manière drastique leur production de déchets... en famille. Ce sont aujourd'hui deux personnalités emblématiques du « zéro déchet ».

Bien sûr, le « zéro déchet », ça ne se fait pas du jour au lendemain. Et écoconso a quelques astuces et bons plans pour vous aider à faire les premiers pas. Mais on souhaite également faire appel à vos bonnes idées ! Rejoignez nos activités et notez-les dans vos agendas.

On trie déjà beaucoup. Ça suffit, non ?

Les Belges sont parmi les meilleurs trieurs de la planète. Le recyclage permet de valoriser les matières plutôt que de simplement les brûler. Mais il ne diminue pas la quantité de déchets produits. C'est seulement leur gestion qui diffère.

Pour diminuer réellement la quantité de déchets, il faut se rappeler le célèbre adage : « **Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas** ». On cherche alors à limiter les déchets à la source, par exemple en évitant le suremballage, en n'achetant pas de produits vite cassés et irréparables...

C'est une démarche logique, qui est aussi la priorité de tous les textes légaux en matière de gestion des déchets. Or, il faut bien constater que c'est le recyclage que

l'on a privilégié jusqu'ici.

Zéro déchet et désencombrement : une belle combinaison !

Le zéro déchet

Le zéro déchet a comme objectif de ne plus produire de déchets résiduels, ou presque. Ces déchets sont ceux que, en Wallonie et à Bruxelles, on jette dans le sac payant ou le conteneur à puces. Environ 150 kilos par an et par personne. On est loin du bocal de Béa Johnson ou de Jérémie Pichon. Comment y sont-ils parvenus ? Grâce à quatre principes de base : Refuser – Réduire – Réutiliser – Recycler.

Refuser

- Refuser les toutes-boîtes
- Préparer ses purins et décoctions maison
- Emporter son sac réutilisable dès qu'on sort
- Voyager avec ses cosmétiques en flacons réutilisables

Réduire

- Acheter sa nourriture en vrac
- Trier ses affaires et désencombrer sa maison
- Choisir des cosmétiques solides
- Cuisiner les fanes des légumes, la peau des fruits...
- Nettoyer avec seulement quelques produits d'entretien simples
- Préparer son café sans emballage (ou presque)

Réutiliser

- Utiliser une gourde
- Remplacer les cotons-tiges jetables par un cure-oreille
- Acheter ses vêtements en seconde main
- Choisir des piles rechargeables
- Rentrée scolaire-: trier son matériel et réutiliser tout ce qui est en bon état
- S'équiper pour des pique-niques et collations zéro déchet
- Acheter ses boissons en bouteilles consignées
- Appareil cassé ? On essaye de le réparer !

Recycler

- Composter ses déchets de cuisine
- Trier les bouchons en liège pour le recyclage
- Faire un gommage avec le marc de café

Passez à la pratique avec la liste d'astuces « zéro déchet », actualisée chaque semaine sur <http://www.ecoconso.be/fr/content/objectif-zero-dechet-une-astuce-par-semaine>.

Le désencombrement

Le désencombrement vise à se simplifier la vie en se débarrassant de tout ce que l'on accumule sans vraiment s'en servir. Mais en jetant le moins possible.

Demandez-vous : si vous deviez déménager dans un logement beaucoup plus petit, que garderiez-vous ? Qu'utiliserez-vous vraiment au quotidien ? Quels objets sont utiles ou vous rendent heureux ?

Les personnes qui ont fait l'exercice jusqu'à se débarrasser de tout le superflu décrivent souvent cela comme une libération amenant beaucoup de bien-être.

Simplifier ainsi son environnement direct, c'est aussi une façon de réduire la quantité de déchets potentiels. Une fois le tri effectué, on est moins tenté d'acheter à nouveau plein de brols. Assurément une bonne approche pour avancer vers l'objectif zéro déchet !

Envie de vous y mettre ? Consultez l'article « Comment se désencombrer ? Puis où donner, revendre, faire réparer ou jeter ce qu'on a trié? » sur <http://www.ecoconso.be/fr/content/trier-revendre-jeter-comment-desencombrer-sa-maison>



Le GRAM vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

et vous annonce la prochaine rencontre villageoise organisée

le **vendredi 19 janvier 2018**
au Centre sportif de Maransart.

Dès 18h30, l'équipe du GRAM vous accueillera avec enthousiasme pour fêter l'an neuf entre voisins, amis et habitants des villages voisins.



N'oublions pas l'opération Maransart, village en fête.

Décorons de guirlandes à basse consommation les façades des habitations pour donner au village une jolie atmosphère de fête.

Bonne année à toutes et à tous !

Pour Le Gram, Laurence Dekeijser, Marina Jallet, Suzy Pouchain, Alain De Braekeleer, Damien Heymans, Philippe Saussa.



Incolores, inodores, insipides: les Perturbateurs

Les perturbateurs endocriniens (PE) sont des substances chimiques capables de perturber la faune, l'environnement et la santé humaine. C'est ainsi que notre système hormonal (système endocrinien) est perturbé même à de très faibles doses avec des conséquences néfastes sur notre santé. Ils peuvent être d'origine naturelle (hormones) ou issus d'activités humaines, et sont présents dans l'eau, l'air ainsi que dans de nombreux produits de consommation : textiles, cosmétiques, détergents, matières plastiques, peintures... Le plus connu est le bisphénol-A, présent dans les plastiques de contenants alimentaires ou les tickets de caisse. Depuis 2011, il est interdit dans les biberons européens. Depuis 2016, le Parlement Européen souhaiterait l'interdire dans les contenants alimentaires mais la bataille n'est pas encore gagnée ! En effet, en dépit de l'appel des scientifiques, l'UE a adopté le 4 juillet dernier une définition laxiste de ces substances chimiques dangereuses.

En 2002 déjà, la définition donnée à cette substance par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) était la suivante : « *Un PE est une substance ou un mélange exogène qui altère la/les fonction(s) du système endocrinien et, par voie de conséquence, cause un effet délétère sur la santé d'un individu, sa descendance ou des sous-populations* ».

Le moment fait le poison : Notre exposition à ces PE est plus dangereuse pendant la grossesse, la petite enfance et l'adolescence car ce sont des périodes d'activité hormonale intense. Ils auraient même des effets délétères sur la descendance. Ceci est d'autant plus inquiétant que les autorités européennes semblent nier le problème alors que l'industrie l'exploite !

En 2008, une ONG a établi une liste de substances très préoccupantes selon les critères définis par le règlement européen REACH, (Registration, Evaluation and Autorisation of Chemicals entré en vigueur en 2007) dite « SIN list » (« Substituté It Now » (« À substituer immédiatement »)). La liste reprend les substances reconnues cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR), les substances considérées comme persistantes, bioaccumulatives et toxiques, et les substances considérées comme préoccupantes ou très préoccupantes, mais non reprises dans les deux catégories précédentes. En 2015, la « SIN list » recensait 57 substances dont l'activité perturbatrice endocrinienne est prouvée.

The Endocrine Disruption Exchange (TEDX) est une organisation dont l'objet est la prévention des problèmes pour la santé et l'environnement causés par l'exposition, à faibles et très faibles doses, à des substances chimiques qui interfèrent avec

le développement et le fonctionnement de l'organisme. En 2015, environ 1000 PE potentiels étaient repris sur la TEDX list. La liste, accessible sur internet, classe les substances par grandes catégories d'utilisation.

En 2013, un rapport commun de l'OMS et du PNUE (United Nations Environment Programme) indiquait que près de 800 produits chimiques sont connus ou soupçonnés d'interférer avec le système hormonal humain. Seule une faible proportion de ces produits a subi des tests visant à identifier des effets manifestes sur des organismes vivants.

Ce que l'on appelle « l'effet cocktail » autrement dit des substances chimiques qui, prises isolément, sont sans danger pour l'homme, peuvent devenir nocives lorsqu'elles sont mélangées, est loin d'être négligeable. La tâche est colossale puisqu'il s'agit de comprendre les mécanismes de cet « effet cocktail » et d'évaluer les mauvais cocktails auxquels les humains sont exposés. Les chercheurs estiment que le travail ne fait que commencer si l'on sait que **48 récepteurs hormonaux ont été identifiés dans le noyau de nos cellules et qu'il y a plus de 150 000 substances chimiques présentes dans l'environnement** !

Le nombre de PE est en croissance plus rapide que nos connaissances dans ce domaine. Par exemple, le bisphénol S et le bisphénol F, tout aussi dangereux, sont des produits de remplacement du bisphénol A, utilisés notamment pour les tickets de caisse mais aussi pour les biberons et la vaisselle pour enfants.

Ces PE sont capables d'interférer avec la synthèse, l'action ou la dégradation des hormones qui régulent les fonctions de notre organisme telles que le développement cérébral, le métabolisme énergétique, le développement sexuel et la reproduction. **Ils sont suspectés d'être à l'origine de nombreuses pathologies dont le problème de fertilité, les pubertés précoces, les cancers hormono-dépendants (seins, ovaires, prostate) mais également diabète, obésité, troubles neuro-développement, etc.** L'influence des perturbateurs endocriniens sur la survenance du cancer du sein a de plus été mise en évidence par plusieurs études scientifiques.

Où se cachent les perturbateurs endocriniens ?

Parmi les perturbateurs endocriniens, on trouve des substances produites intentionnellement pour leur effet hormonal (contraception, traitement de la stérilité, etc.). Après leur prise, ces hormones naturelles ou de synthèse sont rejetées en partie dans l'urine et la matière fécale.

Ces rejets entraînent un risque indirect : « *Ils persistent dans l'environnement de longues années et peuvent être transférés d'un compartiment de l'environnement à l'autre (sols, eau, air, etc.) de longues années après qu'ils ont été produits* », note l'Inserm (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale).

On trouve également, parmi les perturbateurs, des substances dont le but premier n'est pas de produire un effet sur le système endocrinien, à l'image du bisphénol A. Ce dernier est présent dans beaucoup de produits du quotidien – emballages alimentaires plastifiés, mais aussi lunettes, certains composites dentaires, tickets thermiques des caisses enregistreuses ou revêtement interne des boîtes de conserve ; il est également présent dans certains cosmétiques,



qui comportent par ailleurs d'autres perturbateurs, comme des parabènes ou des phtalates.

- Certains pesticides contiennent des composés dits « organochlorés » (qui comportent au moins un atome de chlore) comme le chlordécone ou le DDT. Ils sont à l'origine de cancers et de maladies endocriniennes aujourd'hui.

- Des composés perfluorés, sont aussi contenus dans les matières imperméabilisantes comme dans les textiles antitaches et dans certains emballages alimentaires cartonnés ou plastifiés. Ils peuvent être à l'origine de cancers de la prostate ou de stérilité.

- Pour rendre certains produits moins inflammables, comme les plastiques, les textiles (rideaux, tapis, etc.) ou les équipements électriques, des « composés polybromés » sont ajoutés. Ils peuvent avoir des effets au niveau des fonctions hépatiques, thyroïdiennes et



s Endocriniens - une nouvelle menace invisible

œstrogéniques.

• On retrouve des traces importantes de ces perturbateurs (PCB et PDBE) dues aux activités humaines dans des milieux naturels que l'on pensait jusqu'ici préservés, comme les forêts primaires ou les fonds marins profonds.

L'exposition aux perturbateurs endocriniens peut être considérablement diminuée en suivant quelques conseils simples, souvent donnés par les ONG et les médecins sensibilisés au problème.

Conseils pour s'en protéger

La meilleure façon de s'en protéger est de limiter les sources d'exposition dans notre environnement.



Privilégiez les aliments bio de saison et locaux : Des traitements anti-fongiques ou insecticides sont utilisés dans certaines serres et pour le stockage et le transport des aliments : Certains pesticides sont aussi des perturbateurs endocriniens. Scrutez les étiquettes et évitez les conservateurs. Si éplucher les fruits et légumes peut limiter l'exposition, ce n'est pas toujours suffisant ni faisable. 80 % de l'exposition aux PE se fait par l'alimentation ; ils se retrouvent parmi les légumes les plus consommés. Les céréales complètes, dont on peut dire qu'elles conservent leur peau, sont chargées en pesticides. Évitez les produits transformés et les plats préparés qui contiennent souvent beaucoup d'additifs.

Cosmétiques : Que ce soit le vernis à ongles, le fond de teint, le rouge à lèvres, le gel douche, le shampoing ou le déodorant, plus de la moitié des cosmétiques contient des perturbateurs endocriniens, et l'étiquetage ne permet pas toujours de les

repérer. Le vernis à ongles est le produit contenant le plus de PE. Les parabènes, par exemple, ne sont pas tous dangereux. Le propylparabène et le butylparabène le sont ; les autres, pas forcément. Privilégiez les produits sous forme de savonnette plutôt que de gel douche : moins il y a d'ingrédients, mieux ça vaut. Pour les crèmes solaires, privilégiez celles avec des filtres UV minéraux plutôt que ceux de synthèse qui ont une activité hormonale. Faites confiance aux labels. Tournez-vous vers des labels qui garantissent l'absence de ces produits, à l'instar des labels Eco et Bio de Cosmebio ou le label Cosmétique biologique Ecocert.

Le site UFC-Que Choisir met à disposition une carte repère téléchargeable permettant de détecter les substances indésirables lors de l'achat des produits.
<https://www.quechoisir.org/decryptage-produits-cosmetiques-telechargez-notre-carte-repere-des-molecules-toxiques-n11449/>

Textiles : « Lavez toujours vos vêtements avant de les porter » et ce même lorsque vous privilégiez les fibres naturelles et biologiques car le coton peut être bio mais la teinture polluante.

En 2013, Greenpeace a trouvé dans des vêtements pour enfants des doses de phtalates 370 fois supérieures à la norme en vigueur pour les articles destinés aux enfants ! Certains produits, comme le pentachlorophénol ne sont pas autorisés dans l'Union européenne mais se retrouvent tout de même sur les textiles. Comme pour les cosmétiques, vous pourrez trouver des labels dans la même gamme de prix, qui garantissent l'absence de ces substances nocives. C'est le cas du label Confiance textile 100 (ou OEKO TEX Standard 100)

Produits ménagers : Suivez les recettes de votre grand-mère en utilisant le vinaigre blanc, le bicarbonate de soude et le savon noir auxquels vous pouvez associer des huiles essentielles. D'excellents guides vous livrent tous les secrets pour que cela blinque et sente bon. Surtout méfiez-vous des publicités montrant les « horribles » microbes grouillant qu'il faut absolument éradiquer à l'eau de Javel ou toutes ces marques bien connues régulièrement vantées par les publicités. Cette vue hygiéniste favorisant une mauvaise immunité chez l'enfant et une augmentation des allergies ! Optez pour les lessives de qualité en prenant garde aux labels. Comparez les produits d'entretien vendus en grande surface ou en magasin bio car ils ne sont pas tous équivalents.

La cuisine : Adieu spatules souples, bouilloires et passoires en plastique, poêles et moules en téflon, nappes en plastique... Privilégiez verre, bois et matériel de qualité (inox 18/10...). Évitez les emballages en polycarbonates (plastique n° 7), les

conserves, les canettes et la vaisselle en plastique. Préférez les contenants en verre et les autres matériaux. Évitez les contenants en plastique lorsque vous chauffez un plat au four à micro-ondes. En effet, le plastique usé rejette davantage ses plastifiants.

La salle de bain : Exit le gel douche aux senteurs chocolat, les produits cosmétiques non bio, parfums, désinfectants avec des ingrédients à rallonge toxiques.

Les pièces de vie : Évitez les revêtements plastifiés pour le sol et les murs et privilégiez les peintures et enduits naturels. Optez pour des meubles en bois plein plutôt que de l'aggloméré. Gare aux canapés, rideaux et tapis souvent traités avec des composés perfluorés et des ignifuges bromés.

Soignez « votre maison intérieure » : Les PE absorbés au niveau du système digestif, de la peau ou des muqueuses doivent être transformés par cette magnifique usine de détoxification qu'est le foie pour être ensuite éliminés par les reins et les intestins. Nous sommes tous exposés aux PE et bien souvent nos émonctoires ont besoin d'aide pour les éliminer.

Cet article peut déranger avec ces informations alarmantes et inquiétantes. Mais à l'heure de la désinformation, être bien informé est une opportunité qui permet de faire des choix judicieux afin de réduire autant que possible notre exposition, celle de nos proches et de nos enfants et dans le même temps arrêter de larguer dans la nature des bombes chimiques qui ravageront la santé des générations à venir.

Valérie Régner

www.generations-futures.fr

www.criigen.org

www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/03/01/les-perturbateurs-endocriniens-que-est-ce-que-c-est_5087634_4355770.html#mpvrfqTAGYbMXtrb.99

Soutenez votre association locale Lasne Nature

Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre notre travail et d'éditer régulièrement ce bulletin distribué dans toutes les habitations de Lasne.

Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.



Les chemins et sentiers de Lasne (22)

Le sentier n° 98 (La) dit « Pré Al Planchette »

NB : après le numéro du sentier, nous indiquons l'initiale du village auquel il appartient, puisque un même numéro peut être présent dans différents villages (La=Lasne)

D'où peut bien venir le joli nom de ce sentier ? Nous n'en avons pas de trace. Si quelqu'un a une idée, nous serions intéressés à la connaître.

Ce petit sentier est repris à l'atlas de 1841 comme menant de Lasne à « La Chapelle de St Lambert » (notez le «de» qui a disparu de nos jours) ; sa longueur est de 428 m et sa largeur de 1,1 m.

C'est effectivement un sentier qui permet d'aller facilement de Lasne à Chapelle en évitant les montées peu agréables de la route de la Gendarmerie ou de celle de la route d'Ottignies (le sentier est repris en surlignage vert sur le plan ci-dessous). Il est actuellement praticable à pied ou en VTT, mais il devrait être amélioré pour permettre le passage de tout type de vélo, et donc pouvoir servir comme voie destinée à la mobilité douce dans notre commune.



Voyons cela de plus près et partons par exemple (à pied ou à vélo) de la place d'Azay-le-Rideau.

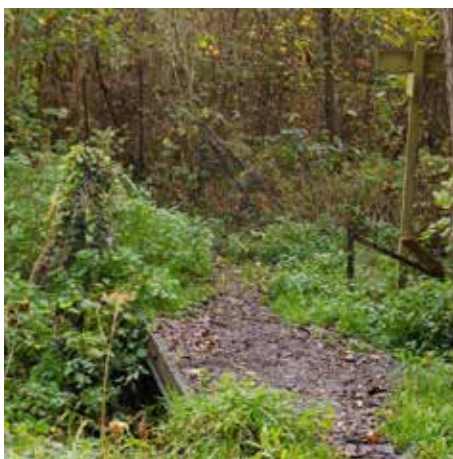
Prenons sur 500 m la route de la Lasne et la piste cyclable qui la borde. Nous arrivons au sentier :



Dans une première partie et jusqu'à une pâture à chevaux c'est un chemin large de 4 m.

Il se rétrécit alors sérieusement pour devenir un étroit sentier herbeux entre prairies.

En pénétrant dans un petit bois il s'élargit à nouveau et continue jusqu'à un petit pont sur la Lasne.



À ce niveau il croise un autre sentier (le sentier n° 99 du Sècheron) et se poursuit tout droit, toujours en terrain quasi plat. Il est d'abord agréable et puis devient boueux (aux périodes humides) avant de rejoindre la rue du Culot.



Nous avons fait un peu plus de 900 m sans montée depuis la place d'Azay-le-Rideau et, en prenant à gauche, nous pouvons rejoindre Chapelle.

Philippe Dewael

Notre promenade du 8 octobre



Votre cotisation * vous donne droit à votre carte de membre qui est valable jusqu'à l'année prochaine à la même date.

***10 € minimum à verser au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.**



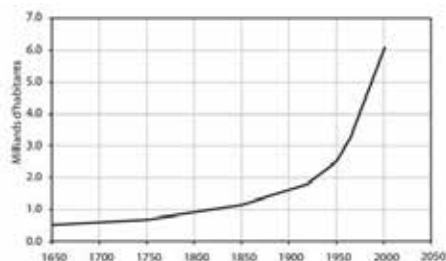
Regardons nos Batraciens

Le pire prédateur

L'homme est de loin le pire prédateur des Batraciens, en particulier, des espèces vivantes en général.

Cette destruction par l'homme a toujours existé mais actuellement elle prend des proportions insupportables car la place qu'il occupe sur la Terre, au détriment de celle réservée aux autres espèces, ne fait que s'accroître.

En cause cette **démographie** galopante qui n'existe chez aucune autre espèce et qui ne peut d'ailleurs exister dans un équilibre naturel. En 1960 la population mondiale était de 3 milliards d'individus et les prévisions les plus pessimistes annonçaient 6 milliards en 2000 ; actuellement nous avons dépassé les 7,5 milliards (graphique). C'est donc une



croissance exponentielle ! Où cela nous mènera-t-il sur une Terre qui n'est pas infinie ?

L'homme a donc besoin de plus en plus de **territoire** pour son logement, son industrie, ses moyens de déplacement, ses cultures, son élevage au détriment des milieux naturels. De plus, par son activité, l'homme



pollue éhontément tous les milieux dans lesquels il s'établit au mépris des équilibres naturels (photo des fonds marins).

En 1961 les notions d'écologie et de protection de la nature sont enseignées pour la première fois par le professeur P.Duvigaud (ULB) ; il explique la notion d'écosystème pour la forêt, pour l'océan et agite déjà la sonnette d'alarme...il y a 50 ans ! Et actuellement tout le monde n'est pas encore sensibilisé, loin de là ! En attendant les problèmes ne font qu'augmenter et, comme le disait Mr Pierre Mathy dans sa conférence du 27 octobre dernier, les réserves naturelles etc... c'est bien mais tellement insuffisant au regard de la **vitesse actuelle de destruction** des écosystèmes.

La prédation vis-à-vis des Batraciens se manifeste par l'**assèchement des zones humides**.

Pour sauver certaines zones on a créé des réserves naturelles humides, comme



celle du Ru Milhoux à Lasne (photo), des zones Natura 2000, des parcs nationaux. Pour que ces parcs fonctionnent bien il est impératif d'impliquer les populations locales et de leur transférer une partie des revenus ; dans certains cas leur meilleur niveau de vie peut entraîner une baisse de la natalité et alléger en conséquence la surexploitation du milieu environnant.

Au nombre des actions positives citons celle du **lac du Der** : créé en 1974 pour contenir les eaux de la Marne et éviter les inondations à Paris (l'idée a germé après la grande inondation de 1910), il s'étend sur 4800 Ha et abrite maintenant une grande variété d'espèces. Situé sur l'axe

de migration des grues cendrées (photo) il leur sert d'étape et en novembre on peut y compter jusqu'à 70.000 individus ! Même chose pour le **lac d'Orient**, réservoir créé



en 1966 sur la Seine près de Troyes.

La prédation se manifeste aussi par la **pollution des eaux** dans lesquelles vivent les Batraciens.

La pollution **chimique** par les nitrates et phosphates provenant des engrais qui ruissellent dans les eaux. Ces nutriments nourrissent les bactéries qui consomment l'oxygène de l'eau pour les transformer et provoquent la prolifération des algues qui se décomposent ensuite ; l'eau en devient putride et noire, empêche les U.V de pénétrer et toute vie disparaît.

La pollution **organique** par les égouts, les effluents d'élevages industriels etc... provoque le développement des bactéries pathogènes comme celles du choléra, de la dysenterie, de la fièvre typhoïde...sans oublier la pollution thermique, celle des pesticides, des sels de déneigement...

Face à cela il faut dépolluer : l'industrie de la dépollution est très florissante mais elle coûte cher et le prix retombe sur les consommateurs ; ce coût est plus élevé que celui de la lutte anti-pollution et surtout la restauration des milieux vivants prend du temps et nous n'avons pas de temps à perdre !

La prédation s'exerce aussi au niveau des batraciens eux-mêmes qui se font écraser lors de leur migration et à qui les pattes sont arrachées pour satisfaire notre gourmandise ! Mais ceci sera pour le prochain bulletin.

N.M. Cellule Batraciens.

MIEL OU

VINAIGRE

Récolte des déchets verts

Belle initiative de la Commune qui a organisé cette saison une récolte des déchets de jardin deux fois par mois. De nombreuses personnes se sont présentées aux points de ramassage et le camion était chaque fois bien rempli. Beaucoup espèrent le renouvellement de cette expérience l'année prochaine. Merci au chauffeur du camion que nous avons trouvé aussi serviable que sympathique.



Un nouveau trottoir

Un nouveau trottoir au chemin du Lantermier à Plancenoit. Si cet aménagement rend l'accès à l'école plus confortable, espérons qu'il encourage certains parents à ne plus utiliser la voiture pour amener les enfants à l'école. Merci à la Commune pour cet investissement, mais il reste encore à entretenir ou améliorer les anciens trottoirs des environs.



Piste cyclable N5

Nous avons interpellé, début juin 2017, le SPW sur le manque d'entretien de la piste cyclable se trouvant le long de la N5, entre la Belle Alliance et le carrefour vers le Lion. Quelle bonne surprise de voir en septembre un engin balayeur en action sur ce tronçon. Merci pour ce travail qui améliore un peu le passage des usagers à cet endroit. Mais des réparations plus conséquentes devraient être entreprises et d'autres tronçons de piste cyclable de la N5 pourraient être améliorés.





La boutique de Lasne Nature

Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

«AU FIL DE LASNE»



Prix : 24 € + frais d'expédition de 3,95 €.

CARTE IGN au 1/10000 «210 km DE PROMENADES À LASNE» édition 2017

Prix : 9,00 € + frais d'expédition de 1,58 €.

CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE

Carte reprenant tous les noms des chemins et sentiers de Lasne, avec index.
Prix copie en noir et blanc : 10 € + frais d'expédition: 2,37 €.

CARTES POSTALES EN COULEURS

la pièce : 0,50 €
- par 5 : 2 € - par 10 : 3 € + frais d'expédition : jusqu'à 10 cartes : 0,79 €.



Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

SACHET DE SEMENCES

le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 1,58 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Nos recettes



RECUEIL DE 25 RECETTES DE CUISINE à base de PLANTES SAUVAGES

le recueil : 7 € + frais d'expédition : 1,58 €.

Nos cartes et guides

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis.



TOPO-GUIDE N° 1 «12 PROMENADES À LASNE»

TOPO-GUIDE N° 2 « 15 NOUVELLES PROMENADES »

TOPO-GUIDE N° 3 « 10 BALADES INÉDITES à Lasne »

Prix de chaque topo-guide : 10 € + frais d'expédition de 2,37 €.

Pour l'envoi des 2 topo-guides, les frais d'expédition sont de 3,95 €.



Nos nichoirs et mangeoires

Les nichoirs et mangeoires sont en bois de sapin non peint.

• **NICHOIR** pour passereaux du genre Mésange : 12 €

• **MANGEOIRE** à suspendre ou poser : 10 €



Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.

Nos tabliers

TABLIER DE JARDIN

tablier en coton avec 2 grandes poches, modèle ajustable à chaque taille : 28 € à enlever au siège de Lasne Nature.



Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature à 1380 LASNE.

POURQUOI VOUS FAIRE MEMBRE DE LASNE NATURE ?

Parce que l'organisation de conférences et autre événements tels que la campagne annuelle de protection des batraciens, l'édition trimestrielle d'un bulletin en couleur sans une seule publicité et en toute indépendance, le suivi des enquêtes publiques et des problèmes environnementaux, l'entretien de nos réserves naturelles, le suivi du balisage et de l'état des chemins et sentiers de Lasne, la défense de la mobilité douce, la maintenance d'un site web, etc. ne pourraient avoir lieu sans votre soutien, c'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre en devenant membre de notre association dès aujourd'hui...

Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre notre travail et de distribuer régulièrement ce bulletin dans toutes les habitations de Lasne.

N'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.



AGENDA

DECEMBRE 2017

Sam 16 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

Pas de réunion mensuelle de Lasne Nature en décembre

Nous souhaitons une excellente année 2018 à tous nos lecteurs

JANVIER 2018

Sam 20 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

Jeu 25 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.

Dim 28 **Sortie ornithologique** à Genappe, en matinée. L'inscription est obligatoire par mail à secretariat@lasne-nature.be. Les infos pratiques seront communiquées aux personnes inscrites. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 5 € pour les non-membres.

FEVRIER 2018

Dim 18 **Promenade trimestrielle** Départ à 10 h de l'église de Glabais à Genappe. Durée estimée à 2 h. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres. Infos 02 633 37 76.

Jeu 22 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.

Sam 24 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

MARS 2018 (provisoire)

Sam 24 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

Jeu 29 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.

Vous pouvez nous atteindre par téléphone, fax ou courriel :

Président : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Secrétariat : secretariat@lasne-nature.be ou 02 633 27 64

Trésorier : Jean MONS 02 633 27 91

Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire : Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22 ou urbanisme@lasne-nature.be

Réserves naturelles (Ru Milhoux et Bois de l'Épine) : Thierry ROLIN : 02 633 28 78 ou milhoux@lasne-nature.be

Cellule Mobilité : Denise Morissens : 02 354 97 82 ou mobilite@lasne-nature.be

Cellule Sentiers : Philippe DEWael : 02 633 37 76 ou sentiers@lasne-nature.be

Cellule Eau, pollutions : eauetpollutions@lasne-nature.be

Cellule Batraciens : Micheline NYSTEN : 02 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be

Cellule Écoles-Nature : Monique LOZET : 02 653 22 64 ou lecon.verte@skynet.be

Cellule Plantes et Semences : Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Rédaction : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Siège social :

12, rue du Mouton 1380 Lasne
Téléphone et fax de l'asbl : **02 633 27 64**
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

Site internet : www.lasne-nature.be



Compte en banque : POUR LES COTISATIONS, POUR NOTRE BOUTIQUE, POUR LA FACTURATION

BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

Les mots croisés de JS

SOLUTION DU N° 111

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	B	I	O	C	O	E	N	O	S	E
2	A	C	C	L	I	M	A	T	E	R
3	T	I	R	A	D	E		E	P	I
4	R		A	M	I	T	I	E		S
5	A	D	I	E	U		N		U	T
6	C	A	S	E	M	A	T	E		I
7	I	N		S		L	E	G	A	L
8	E	S	T			G	R	A	V	E
9	N	E		B	R	U	I	R	E	
10	S	E	C	O	U	E	M	E	N	T

GRILLE N° 112

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. Parmi elles, un certain nombre se retrouvent dans des milieux humides. 2. Ancêtre. 3. Oiseaux palmipèdes – Appareil utile en médecine. 4. Champignon sans pied – Capucin. 5. Tout le monde et personne – Fit un travail de chirurgien. 6. Plaine fertile – Conservateur. 7. De l'aspect d'une jolie pierre – Réponse d'entêté. 8. Reconsidéré. 9. Pénible – Une de ses variétés sauvages est commune en Brabant wallon. 10. Jalon de géologue – Gardés pour soi.

VERTICALEMENT

1. Invertébré marin. 2. Dissident chrétien – Cause de paralysie. 3. Faire de rapprochements – Bouton floral employé comme condiment. 4. Qui résultent – Certains aimeraient abattre sa statue. 5. Petite surface – Jolies fabacées. 6. Nageoires. 7. Organisme de recherche pour l'utilisation de l'énergie – Accessoire du jardinier. 8. Possédasses – Nourriture du bétail. 9. Philosophes de l'Antiquité. – 10. Technique de composition musicale.



La nature de décembre à février

La salamandre



En février, la **salamandre tachetée** (*Salamandra atra*) va sortir de sous une souche où elle a passé plusieurs mois d'hivernage. Cet amphibien, que l'on pourrait confondre avec un lézard (reptile), est caractérisé par son corps noir luisant sur lequel des taches ou des rayures jaunes le rendent bien identifiable. Elle possède des glandes situées de chaque côté de la tête, lesquelles sécrètent une substance irritante pour les prédateurs. Elle se nourrit de vers, limaces et insectes, et, à ce titre, est la bienvenue dans nos jardins. La salamandre peut vivre vingt ans.



Le lichen



Durant l'hiver, la végétation ne présente pas ses plus beaux atours. C'est l'occasion de regarder de plus près les **lichens** qui recouvrent l'écorce d'un tronc, d'une branche ou encore d'une pierre sèche. Savez-vous que les lichens sont le fruit de l'union d'un champignon et d'une algue, et ce depuis des millions d'années ? Ce phénomène symbiotique est parfait



et rend cet organisme capable de reviviscence, autrement dit capable de reprendre vie en présence d'humidité, après avoir été desséché. On compte plus de 3000 espèces de lichens en Europe. Ils sont sensibles à la pollution et c'est pourquoi ils sont utilisés comme indicateurs du degré de pollution de l'air. Celui-ci est déterminé en fonction des espèces de lichens trouvées en un lieu, les moins résistantes n'étant pas présentes.



Le Pic épeiche

Les arbres dénudés nous donnent l'occasion de voir le **Pic épeiche** (*dendrocopos major*) à l'ouvrage. C'est probablement le bruit du martèlement de l'écorce avec son puissant bec qui aura attiré notre attention. Accroché par ses griffes et appuyé sur la queue, il perce l'écorce à la recherche de larves xylophages. Ventre blanc, dos noir avec des taches blanches, croupion rouge et bande rouge à la nuque pour le mâle, cet oiseau a la taille du merle noir. Il va s'envoler avec son cri sonore « kik kikkiki ».



L'hermine



L' **hermine** (*Mustela erminea*) a revêtu son manteau blanc. Ce petit mammifère carnivore aux yeux en boutons de bottine, dont la taille peut dépasser 40 cm (queue comprise), change de livrée en hiver. Durant la « belle saison », le dos est de couleur brun beige et le ventre blanc crème. Seul le bout de la queue reste noir



en tout temps. Ne pas la confondre avec sa cousine la **belette** (*Mustela nivalis*) qui est de plus petite taille, 30 cm queue comprise (voir photos ci-dessous). L'hermine est active tout l'hiver, à la recherche de nourriture composée de campagnols et autres petits mammifères qui peuvent aller jusqu'à la taille d'un petit lapin.

